

La biopsie du sein guidée par IRM



Votre médecin vous a prescrit cet examen du sein. Cette fiche vous explique comment cela se passe et comment vous y préparer.

Pourquoi devrais-je passer cet examen ?

Avec les examens que vous avez déjà passés, votre médecin a trouvé une anomalie dans un de vos seins. Pour savoir de quoi il s'agit, il doit en prélever un petit morceau et le faire analyser. Dans certains cas, cela doit être fait avec l'aide d'une IRM, une technique d'imagerie par résonance magnétique.

En quoi consiste cet examen ?

On prend des images à l'aide de l'appareil IRM. Puis, on injecte un produit de contraste par un petit tube posé dans une veine de votre bras (cathéter). Il rend l'anomalie visible.

Lorsqu'on la voit bien, on rend la zone insensible (anesthésie locale). On peut alors faire la biopsie.



Quels sont les risques ?

Cet examen courant est très peu risqué. Très rarement, il peut y avoir un saignement ou une infection.

Pourrais-je subir des inconvénients ?

Vous pourriez avoir un peu de douleur. Vous aurez peut-être aussi un bleu (hématome) à l'endroit de la biopsie. En général, ce bleu part après quelques jours. Parfois, cela peut prendre 2 à 3 semaines.

Un petit marqueur de métal de 2 mm sera placé dans votre sein. Il sert à repérer les tissus où la biopsie a été faite, en vue d'un suivi. Fait de titane, il est inerte et peut rester en place à vie sans aucun risque. Il ne cause pas non plus de problème dans les détecteurs des aéroports.

Combien de temps prévoir ?

L'examen lui-même dure environ 30 minutes. Mais vous serez à l'hôpital pendant environ 2 heures.

Comment dois-je me préparer?

Ne prenez pas de médicaments qui rendent le sang plus fluide (anticoagulants) dans les 5 jours avant l'examen. Parlez à votre médecin avant d'arrêter vos médicaments.



Où et quand dois-je me présenter pour l'examen?

On vous appellera pour vous donner la date et l'heure de votre rendez-vous.

Présentez-vous au service de radiologie du CHUM **1 heure avant** votre rendez-vous.



RENDEZ-VOUS

Date :

Heure :

Lieu : Pavillon D, 3^e étage, local 350
1051, rue Sanguinet
Montréal H2X 0A9

Y a-t-il des précautions à prendre APRÈS l'examen?

Vous devriez être capable de faire vos activités habituelles après la biopsie.

Toutefois, vous aurez certaines précautions à prendre. Par exemple, ne prenez pas d'anti-inflammatoires (ex. : aspirine, ibuprofène) dans les 24 heures après la biopsie.

Pour connaître toutes les précautions à prendre, lisez la fiche santé [Retour à la maison après une biopsie du sein](#).

Vais-je avoir des pansements?

Oui, vous aurez au moins 2 pansements :

- un pansement transparent
- un ou des pansements de rapprochement (Steri-Strip)

Vous devrez les garder en place pendant 5 jours.

Durant les premières 48 heures, il ne faudra pas les mouiller.

Vous trouverez tous les conseils à suivre à propos des pansements dans la fiche santé [Retour à la maison après une biopsie du sein](#).

Que faire si je dois annuler ou déplacer mon rendez-vous?

Appelez le service de radiologie durant les heures d'ouverture.

> **514 890-8450**

Sélectionnez l'option 3, puis l'option 2.



À qui poser mes questions?

Pour toute question au sujet de l'examen, appelez le service de radiologie (voir ci-dessus). Pour toute autre question, appelez votre médecin traitant.



RESSOURCES UTILES

Fiche santé :

[Retour à la maison après une biopsie du sein](#)

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal chumontreal.qc.ca